



## **Conseil municipal de novembre 2013**

### **Point B – Avis sur le rapport annuel 2012 d'information sur le prix et la qualité du SPED**

#### **Intervention de Stéphane Prat pour le groupe EELV**

Monsieur le Maire, Cher-e-s Collègues, Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie M. le Maire pour votre rapport sur le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Cette édition 2012 nous apprend donc que la quantité moyenne d'ordures ménagères collectées auprès d'un ivryen ou d'une ivryenne a diminué de 5 kg en deux ans.

Ce n'est évidemment pas assez mais c'est un signal encourageant. Pour ma part j'y vois le signe que la politique menée depuis le début de ce mandat commence à porter ses fruits. Nous avons en effet mis en place un plan local de prévention des déchets qui s'avère de plus en plus pertinent et efficace. Cette politique

territoriale a permis d'enclencher des dynamiques efficaces de réduction des déchets en accompagnant le changement de comportement des consommateurs.

Je profite de la présentation de ce rapport cher-e-s collègues, pour évoquer avec vous la thématique des déchets un peu plus largement. Nous avons peu d'occasions d'aborder cette question en dehors de nos débats animés sur la possible reconstruction de l'usine du Sycotom que j'évoquerai plus loin.

Je vous assure que je serai court mais en tant qu'adjoint à l'écologie, au développement et à l'aménagement durables, je souhaite rendre compte devant vous des avancées réalisées par la commune mais aussi vous informer des projets à venir.

Tout d'abord, comme vous le savez, nous avons mis en place depuis le printemps dernier et grâce à un financement du Sycotom, une opération de mise à disposition de composteurs auprès des habitants. Cette opération connaît un très fort succès puisque c'est plus de 400 foyers ivryens qui se sont équipés. Il nous reste maintenant à développer, et je m'y attèle quotidiennement, un réseau de composteurs collectifs en pied d'immeuble qui nécessite une organisation particulière due à des contraintes multiples.

De plus, concernant les projets à venir, je tiens mes chers collègues à vous informer que dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets

(la SERD) qui se déroule depuis samedi dernier jusqu'au 24 novembre prochain, la ville d'Ivry a mis en place plusieurs animations. Le thème retenu pour la SERD 2013 est la collecte des piles, batteries et ampoules usagées, des déchets entraînant des problématiques très particulières pour des raisons évidentes de composition chimique et de recyclabilité. Des agents du service environnement déchet sont présents depuis le début de la semaine au self municipal ainsi que sur les marchés pour recueillir des piles usagées. Une collecte a également été mise en œuvre au pied des cités Thorez (lundi soir) et de l'Insurrection (aujourd'hui même) avec cerise sur le gâteau une animation culturelle pour attirer les habitants.

C'est également la raison pour laquelle j'ai voulu organiser une collecte symbolique au sein de notre conseil municipal car la SERD est l'occasion de démontrer notre engagement et notre implication en matière de lutte pour la réduction des déchets. Plus que jamais nous devons nous mobiliser pour faire progresser le tri. En effet l'ADEME vient de publier son rapport sur la collecte des piles et accumulateurs dans lequel on apprend que le taux de collecte des piles et accumulateurs est en légère baisse : 35,4 % en 2012 contre 36,3% en 2011. Cet exemple démontre s'il le fallait encore que le tri est avant tout une affaire de communication et de sensibilisation inscrites dans la durée. De plus, je vous encourage, si ce n'est déjà fait, à vous équiper en piles rechargeables comme cela est d'ailleurs préconisé sur le site de la ville.

Par ailleurs, les services de la ville travaillent actuellement à la mise en œuvre d'une expérimentation du traitement des biodéchets par des poules. Nous devrions être en mesure dans les prochaines semaines de mettre deux poules à disposition à une dizaine de foyers témoins volontaires. Cette expérience nous permettra de mesurer quelle quantité de biodéchets peut être détournée de la collecte traditionnelle des ordures ménagères avec pour objectif de pérenniser et développer cette action. Les retours d'expérience montrent que les poules peuvent rejoindre un éventail de solutions alternatives en attendant un jour la collecte sélective des biodéchets, qui représente une solution d'avenir comme les exemples de Milan, de Lille et d'autres grandes métropoles le prouvent.

Le Sycotom a d'ailleurs engagé une réflexion sur la collecte sélective des biodéchets puisqu'il a mandaté un bureau d'études pour réaliser une étude de faisabilité sur le bassin d'Ivry-Paris 13. Cette étude est divisée en deux phases : la première était consacrée à l'évaluation des gisements de biodéchets sur les territoires des villes membres du Sycotom. Notre groupe est assez déçu par le manque d'ambition qui se dégage de ce rapport puisque le potentiel de biodéchets collectables est évalué à seulement 16 500 tonnes par an alors que le gisement réel devrait être plus proche des 130.000 tonnes. Ainsi, seulement 13% du gisement de bio-déchets seraient traité, ce qui est loin d'être satisfaisant. Pour resituer ces chiffres dans le contexte Ivryen je vous rappelle cher collègues que

chaque année ce sont près de 700 000 tonnes de déchets qui sont incinérées dans l'usine du Syctom.

De plus, le Syctom dans un courrier daté du 14 novembre nous demande si nous voulons activer la seconde phase de cette étude à savoir une étude de faisabilité de la gestion globale des biodéchets à l'échelle de notre territoire. Notre ville doit donner son accord à cette deuxième phase, mais le bureau d'études ne doit pas partir aussi pessimiste qu'il l'est actuellement. L'auteur du rapport affirme en effet que les ratios de collecte de biodéchets et les taux de participation risquent d'être très bas sans donner aucun argument ! Nous espérons donc que cette « étude » n'est pas là pour donner un blanc-seing au projet de TMB-méthanisation mais bien pour vérifier de façon objective la faisabilité d'une collecte de biodéchets à Ivry et dans le bassin versant.

Nous devons également tout mettre en œuvre pour éviter d'envoyer des matières hautement recyclables à l'incinération. De nombreuses innovations techniques à échelle plus ou moins grande sont en train de se développer. Ainsi, j'ai demandé aux services de réaliser des études concernant les quantités jetées, donc envoyées à l'incinération, de canettes de soda, de bouteilles en plastique et autres gobelets de manière à étudier l'opportunité d'installer sur différents points de collecte (équipements publics culturels et sportifs) des machines qui collectent et trient ces différentes matières. Sur la méthode de mise en œuvre, je

crois beaucoup aux bienfaits de l'expérimentation à petite échelle pour pouvoir ensuite généraliser les solutions testées à l'ensemble du territoire si elles sont réellement efficaces.

Malheureusement ce bilan, que l'on peut qualifier d'en net progrès, souffre de quelques ratés dont nous avons l'entière responsabilité. En effet, j'ai appris, qu'à l'occasion de la présentation à tous les agents municipaux du nouveau règlement intérieur, un petit film moquant le tri avait été projeté. Même si je peux comprendre l'envie de détendre l'auditoire avant d'entamer la présentation d'un nouveau règlement intérieur, je me pose la question sur la pertinence du choix de ce sujet de distraction. C'est, au contraire, parfaitement contre-productif, sachant que le tri n'est pas optimal, y compris au sein de nos services, et que le territoire de notre commune accueille le plus gros centre d'incinération de déchets d'Europe. Dès-lors, pourquoi avoir choisi ce thème ? A mon grand regret, je ne suis pas sûr d'avoir au cours de cette fin de mandat l'occasion de réunir un aussi large public pour communiquer de manière positive sur ce sujet, à moins que l'administration ne profite de mon appel pour saisir la balle au bond : ma porte reste ouverte.

Pour conclure, j'aimerais évoquer avec vous un modèle économique dont nous serions bien inspirés de nous emparer et que j'avais déjà abordé lors de deux précédents conseils municipaux. Ce modèle part d'un principe paradoxal :

arrêter de considérer les déchets comme des déchets. Vous le reconnaîtrez, à Ivry cela demande une certaine imagination. Ce principe est pourtant au cœur du concept d'économie circulaire.

Notre production de déchets est la signature de nos gaspillages à chacune des étapes de notre modèle économique de production/consommation. Or les ressources planétaires sont limitées : il faut donc repenser notre modèle d'économie linéaire afin de préserver et optimiser les matières premières. L'économie circulaire est une véritable alternative au système productiviste actuel, à bout de souffle et dans lequel on accorde peu d'importance au devenir des biens de consommation courante arrivés en fin de vie. Ce modèle, naissant, et qui va très prochainement faire l'objet d'une loi-cadre est aussi une mine en matière d'emplois locaux et non dé-localisables.

Notre groupe défend ce modèle depuis plusieurs années car c'est celui qui nous permettra de réduire drastiquement les quantités de déchets. Et à long terme, c'est l'économie circulaire qui nous permettra de nous passer d'une usine d'incinération sur notre territoire et qui inscrira notre ville dans la transition écologique.

Je vous remercie de votre attention.